

mais bon, c'est une seconde naissance pour lui.

Personnellement vivre dans ses conditions je ne pourrais pas. Mais lui semble être heureux d'avoir la possibilité de vivre. Dans ce cas, comment prendre la décision de tuer si la personne est consciente sans que les medecins ne le sache et que ce patient ne veuille pas mourir. Vous imaginez vous comme sur pause mais conscient de tout ce qui se passe autour de vous, vous entendez les medecins parler de votre mort future, des produits qui vont vous etres administrer....

Je pense que ca doit etre une souffrance immense !!

Et c'est la que se pose le problème de l'encadrement de l'euthanasie.

Par **Camille**, le **25/11/2009** à **19:31**

Bonsoir,

Tout à fait incidemment, je pense à tous ceux, médecins, infirmières, infirmiers, famille, proches, qui pendant 23 ans et le croyant en coma végétatif profond et totalement inconscient, lui ont peut-être raconté les pires horreurs sur lui, sa famille, ses proches, et qui découvrent aujourd'hui qu'il était conscient de tout et qu'il comprenait tout...

Image not found or type unknown

Pas dit qu'il n'y en ait pas quelques uns à devenir farouchement pour une euthanasie rapide...
:ymhug:

Image not found or type unknown

Par **anna2009**, le **25/11/2009** à **21:50**

Ce sujet relève de la bioéthique, de la déontologie médicale, des droits des patients, de la thanatologie.

Les gens avec les métastases cancéreuses extrêmement douloureuses et agressives, que même les analgésiques les plus puissants ne sont plus efficaces, certainement, que toutes ces personnes, auraient préféré l'euthanasie à leur souffrance permanente. Tout le monde a le droit de mourir dignement.

Le recours à l'euthanasie doit être étudié au cas par cas

Par **Camille**, le **26/11/2009** à **10:17**

Bonjour,

[quote="anna2009":2ik8pg8e]Ce sujet relève de la bioéthique, de la déontologie médicale, [b:2ik8pg8e][u:2ik8pg8e]des droits des patients[/u:2ik8pg8e][/b:2ik8pg8e], de la thanatologie.

...

Le recours à l'euthanasie doit être étudié au cas par cas [quote:2ik8pg8e]
Oui, mais par qui ? Qui va prendre la décision ?

[quote="elody25":2ik8pg8e]

Et c'est là que se pose le problème de l'encadrement de l'euthanasie. [/quote:2ik8pg8e]

Oui, mais par qui ? On a supprimé la peine de mort en tant que sanction, va-t-on la rétablir pour un autre motif ?

[quote="jeeecy":2ik8pg8e]

Dès lors je comprends la demande de certains et trouve dommage de ne pas pouvoir y faire droit

...

La seule difficulté, et non des moindres, sera de déterminer les conditions dans lesquelles

cette voie serait autorisée [quote:2ik8pg8e]

La demande exprimée quand et par qui ? Ici, il était dans un état déclaré végétatif par la médecine jusqu'à ce qu'on se rende compte qu'il ne l'était pas.

[quote="elody25":2ik8pg8e]

Dès lors, la médecine étant une science inexacte dans ce domaine, comment encadrer l'euthanasie des personnes [u:2ik8pg8e] dans un état végétatif [u:2ik8pg8e] si le projet de loi du PS est adopté ?

[/quote:2ik8pg8e]

Oui mais, justement, dans le cas présent, il [u:2ik8pg8e] n'était pas [u:2ik8pg8e] dans un état végétatif mais tout le monde le croyait. Il ne pouvait seulement pas exprimer ses volontés. Et vu l'âge qu'il avait lors de son accident, volontés sûrement pas exprimées avant, parce qu'à cet âge, c'est rarement le genre de choses dont on se préoccupe.

On voit déjà, là, que même les critères purement médicaux ne sont pas encore assez fiables pour légiférer sur ces bases.

Et en plus, tout le problème, dans ce genre de débat, est de ne pas seulement en juger dans l'immédiateté mais de tenter d'imaginer les dérives possibles au fil du temps, un peu comme on ouvre une "boîte de Pandore".

En partie la problématique d'un film de Richard Fleisher "Soleil vert" sorti en 1973, avec Charlton Heston et E.G. Robinson, qui décrivait un monde devenu stérile et en surpopulation, nourri synthétiquement (les fameuses tablettes vitaminées de marque "Soleil vert"), toutes ressources naturelles épuisées, pollution atmosphérique généralisée, et où l'euthanasie choisie était devenue "euthanasie obligatoire" une fois atteint une certaine limite d'âge (70 ans, si j'ai bonne mémoire). L'action était censée se situer en 2022...

Sans parler du fait que certaines "demandes humanitaires d'euthanasie" visant des ascendants particulièrement âgés et très riches et gardant jalousement leurs sous, mais dont le passage de vie à trépas se fait attendre, demandes exprimées par des familles de descendants "éplorés mais progressistes", pourraient camoufler d'autres considérations un peu moins désintéressées...

Sans parler, non plus, de "vengeances familiales" qu'on tenterait de faire passer en "euthanasies".

Au fait, quelqu'un sait-il pourquoi l'histoire de Rom Houben ne sort que maintenant, alors qu'apparemment, on a découvert son problème dès 2006 et qu'il est plus ou moins en phase

de réveil progressive depuis ce temps-là ?

Par **Yann**, le **26/11/2009** à **10:35**

Juste pour rappel, on a déjà un sujet sur l'euthanasie:

:arrow:

Image not found
[viewtopic.php?f=18&t=50](http://www.juristudiant.com/viewtopic.php?f=18&t=50)

Je laisse ouvert ici pour ceux qui souhaitent parler du cas de ce monsieur, mais pour le débat plus large sur l'euthanasie, merci de répondre dans le bon sujet.

Par **Camille**, le **27/11/2009** à **11:59**

Bonjour,

Le problème de ce monsieur apporte effectivement une problématique supplémentaire mais comme elody a déjà répondu sur l'autre file à mon dernier message ci-dessus, le mieux serait donc de continuer dans la foulée sur cette autre file.